

Occupy: entre leg et status quo

Selon *Ghandi*, si chaque individu décide de vivre selon les principes de l'autonomie et de la démocratie directe, l'Inde deviendra naturellement une nation où règnent ces deux principes. En transformant tranquillement des individus, puis des communautés, inévitablement, les sociétés changeront.

[...]

Le parallèle alors que nous dressons avec **Occupy Wall Street** (OSW) est l'absence de **“Grand soir”** à proprement parler, mais une amorce initiale, rendue possible sans doute par la crise économique qui afflige les États-unis. Les Indignés misent que cette crise permette une auto-réflexion chez les citoyens, et un éveil sur les lacunes du système capitaliste.

(OWS)[...]dans son refus d'orientations nommées, étiquetées, ce même manquement que décriaient les réformistes face à ce mouvement, mais qui dans les faits sert malgré tout à "remettre en question notre volonté de vérité, restituer au discours son caractère d'événement; lever enfin la souveraineté du signifiant"¹⁶.

Ce qui n'est pas sans donner écho au constat choquant que faisait Foucault au sujet de l'ordre du discours et qui ,dans les faits, représente le plus grand lègue d'Occupy, soit de mettre en lumière :

*“...que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité”*¹⁷

Occupy Wall Street s'est évaporé ou s'est cristallisé selon les aléas de l'hiver et de la répression, mais, chose certaine, il a ébranlé cette emprise du grand capital, car qui aujourd'hui n'a pas à un moment pris conscience de ce nouveau pouvoir symbolique insufflé par le mouvement dans notre réel et résonne dans notre esprit que collectivement : “Nous sommes le 99%”.

Étienne Desbiens-Després -<http://www.academia.edu>

¹⁶ FOUCAULT, Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p.53

¹⁷ FOUCAULT, Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p.11